

Règles de Participation pour le Jeu du Juste Prix

Le jeu du Juste Prix est organisé par l'Association Roubaix Côté Commerce, dans le cadre d'une semaine d'animation commerciale intitulée la Semaine de Rêve, du 2 au 14 septembre 2024. Jeu sans obligation d'achat.

1. Objet du Jeu

Une vitrine de cadeaux offerts par les commerçants de Roubaix sera installée dans le centre commercial Leclerc dans la vitrine de *La Troisième Place* – Centre commercial Espace Grand'Rue, 21 bis Grande rue, 59100 Roubaix, du 2 au 14 septembre 2024.

Les participants sont invités à estimer le montant total des objets exposés dans cette vitrine.

2. Durée du Jeu

Les participations seront acceptées du 2 au 14 septembre 2024.

3. Comment Participer

Sur Place : Les participants peuvent déposer leur bulletin de participation dans l'urne prévue à cet effet à l'accueil de la boutique.

En Ligne : Les participants peuvent scanner le QR code affiché sur la vitrine pour accéder au formulaire de participation en ligne et y soumettre leur estimation.

4. Conditions de Participation

Ce jeu est ouvert gratuitement et sans obligation d'achat à toute personne majeure désirant y participer, à l'exclusion des membres, des salariés, employés ou collaborateurs de l'association organisatrice Roubaix Côté Commerce. Une seule participation par personne est autorisée. Le jeu-concours est ouvert à raison d'une seule inscription sur l'application par personne, aux personnes résidentes en France métropolitaine. Toute participation additionnelle sera rejetée. Toute fraude ou dispositions ci-dessus énoncées entraîne l'invalidation du candidat.

5. Détermination du Gagnant

Le/la gagnant.e sera la personne dont l'estimation est la plus proche du montant total réel des objets exposés dans la vitrine.

En cas d'égalité, le premier bulletin déposé (en termes de date et heure) sera déclaré gagnant.

6. Récompense

Le/la gagnant.e remportera tous les cadeaux exposés dans la vitrine :

1 ensemble théière, 4 tasses et sous-tasses + 2 tatouages éphémères – 13h59

1 mini robot en bois recyclé – 56P

1 cadre puzzle – Africa King is Back

1 carré déco simili cuir – Aux Tissus de Roubaix

1 grande et 1 petite bougie – Bòwö Candles

1 pack de 2 bouteilles de bière et 1 verre à bière – Brewbaix

1 appareil photo Agfa photo enfant – Camara

1 Poster photo imprimée 60x40 cm, le/la gagnant.e pourra faire imprimer la photo de son choix – Copimage

1 TV écran plat 80 cm – Corbillon

1 cirage beige cuir naturel SAPHIR - Crème Surfine **et 1 brosse** – Cordonnerie du Centre

1 broche en jean et boutons recyclés – Créative Impermanence

- 1 jonc en corne 10 cm** – *Coucot*
- 1 trousse à stylos** en lin avec fermeture éclair, accompagné d'une personnalisation – *De mère en fille*
- 1 cagette de fruits et légumes** avec : 1 salade / 0.710kg d'aubergine / 0.324kg de poivron / 0.868kg de courgette / 0.884kg de tomate / 6 oeufs / 0.472kg d'oignons / 0.380kg de betterave / 1 ciboulette / 1 melon / 1 concombre (bio, local, circuit très court) – *El Cagette*
- 3 volants de badminton** – *Esprit Badminton*
- 1 lot : livre à colorier, jeux, goodies, sac, boîtes à crayons** – *Furet du Nord Roubaix*
- 1 burger poulet** – *Graff'Eat Roubaix*
- 1 illustration Roubaix A4*** – *Guillaume Leriche*
- 1 menu "famille" 2 adultes et 2 enfants** – *Hôtel de France*
- 1 paire de lunettes solaires** signature Krys Julien Granel et sa pochette – *Krys*
- 1 sac cabas cuir peau de vache**, effets or et cuit chocolat – *Labossa*
- 1 paire de bretelles et 1 béret en laine** – *La Chapellerie des Beaux-Arts*
- 1 caddie de produits essentiels** – *Leclerc*
- 2 places pour le spectacle d'Amine Radi le 12 octobre 2024** – *Le Colisée*
- 1 lot de 10 créations** : 1 tote bag par Le Grand Bassin, 1 trousse pour lunettes/crayons par Kolapanpan, 1 Savon Rose et Argile par Savonnerie Canon, 1 illustration* - impression numérique « Le Bassin de la Piscine » 20 x 20 cm par Lucie Massart, 1 illustration* gravure «Coco» format A5 par Cocoquelicots, 1 illustration* A3 impression numérique «La Maison Verte» par Minuit:05, 1 illustration* A3 impression en sérigraphie noir et blanc appelée «Etnik» par Nikonografik, 1 affiche* «La Piscine» format 50x70 cm impression numérique par I FOLLOWED THE BIRDS, 1 paire de boucles d'oreilles créoles dorées et pastille en textile motif léopard, laiton doré par Gully, 1 Sculpture de chat qui saute en fil de fer par A tir d'ailes – *Le Grand Bassin*
- 1 Coupe 1 Shampoing 1 Brushing** – *Le Monde Addict*
- 1 paire de chaussettes I LOVE RBX, 1 paire de chaussettes Musée la Piscine, 1 bonnet** – *Les Trois Tricoteurs*
- 1 manteau** – *Les Vogueuses*
- 3 livres** – *Librairie COMBO*
- 32 places de cinéma** – *Megarama*
- 1 lot** composé d'un **savon corps** 100g, d'un **shampoing** 25g et d'un **pochon de transport** 10x15 cm – *Möbius*
- 1 bon pour nettoyage baskets** – *Mon Nuage*
- 1 trottinette freestyle** – *Mr Trottinette*
- 1 paire de chaussons en mouton 100% français** – *Nicolas Cuirs et Peaux*
- 1 coffret d'initiation au chocolat** – *Raconte-moi un chocolat*
- 1 bol "la vie est belle"** – *Sophie Masson*
- 1 carré Piscine 70 x 70 cm à ourler** – *Tissus Hallynck*
- 1 coffret de 3 sirops** – *Trésors de Guyane*
- 1 gapette** – *Vera Cycling*
- 1 tatouage flash (7-9cm)** au choix** – *Zaza Ink*

*Prix des illustrations uniquement, hors encadrements. Les illustrations seront données sans encadrements.

**Le tatouage représenté dans la vitrine est une illustration. Le/ la gagnant.e pourra opter pour le tatouage flash de son choix (7-9 cm) disponible chez Zaza Ink.

Le lot gagné devra être accepté comme tel et ne pourra être ni remboursé, ni échangé, ni faire l'objet d'une contrepartie pécuniaire. L'organisation se réserve le droit de remplacer le lot par un autre de même valeur, sans que cela puisse donner lieu à quelque réclamation. Le résultat sera annoncé le 18 septembre 2024. Le gagnant sera contacté par téléphone ou par email.

Les lots seront à récupérer dans un délai de 30 jours à compter du résultat du jeu concours, à l'adresse suivante : ROUBAIX CÔTÉ COMMERCE, 7 rue du Chemin de fer 59100 Roubaix.

7. Remise du Prix

Le/la gagnant.e sera averti personnellement par l'organisation du jeu dans un délai de quinze jours à compter de la date de fin du jeu, par téléphone et/ou e-mail à l'adresse personnelle qu'il aura mentionné. Il sera également informé des modalités de la remise de son prix auxquelles il devra se conformer pour en bénéficier. Si dans un délai de quinze jours après la fin du jeu, le gagnant est injoignable, après l'envoi d'un e-mail et d'appels téléphoniques effectués par les responsables du jeu concours, le lot ou les lots seront annulés. Aucune réclamation ne sera acceptée. Le nom du gagnant pourra être publié sur la page du réseau social correspondante (Facebook –Twitter –Instagram). Une pièce d'identité sera requise pour vérifier l'identité du gagnant.

En cas d'impossibilité pour un gagnant de profiter de son lot, il ne pourra pas en faire bénéficier la personne de son choix et le lot redeviendra automatiquement la propriété de l'organisation du jeu. Aucune réclamation ne pouvant être acceptée.

8 : Dépôt et consultation du règlement

Le règlement complet précisant les modalités spécifiques est consultable directement sur notre site web www.roubaixshopping.com. Si le participant en demande l'accès, ce dernier lui sera gratuitement transmis par e-mail. Il ne sera répondu à aucune autre demande orale concernant le jeu.

9. Responsabilités

Les organisateurs ne seront pas responsables des participations perdues, endommagées ou illisibles.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou de modifier le jeu en cas de circonstances imprévues.

10. Acceptation des Règles

La participation au jeu implique l'acceptation sans restriction, ni réserve des modalités de jeu ainsi que du présent règlement, et les participants renoncent à toute contestation à ce titre. L'organisateur se réserve le droit de poursuivre en justice quiconque aura triché, fraudé, truqué ou troublé les opérations décrites dans le présent règlement ou aura tenté de le faire. Un gagnant qui aurait triché sera de plein droit déchu de tout droit à obtenir un quelconque lot gagnant. Le présent règlement des jeux concours est soumis aux dispositions de la loi française.

11. Protection des Données

Les informations personnelles recueillies lors de la participation seront utilisées uniquement dans le cadre de ce jeu et en conformité avec les lois de protection des données en vigueur. Conformément aux dispositions légales en matière de protection des données personnelles, et notamment à l'article 34 de la loi informatique et libertés du 6 Janvier 1978, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données nominatives le concernant qu'il peut exercer auprès de l'organisateur.